



Renouer avec l'enfance en situation de crise: Les Espaces Amis des Enfants à l'Est du Tchad

CROIX-ROUGE DU TCHAD

ÉTUDE DE CAS

Description de la photo: L'espace ami des enfants fait peau neuve: à Farchana, des enfants participent à la peinture murale, dans une explosion de couleurs et de créativité
Crédit photo: Croix-Rouge du Tchad



Description de la photo: Un volontaire de la Croix-Rouge du Tchad, au milieu d'un groupe de personnes retournées sur le site de Tongori, mène une séance de sensibilisation auprès des familles à travers la stratégie mobile de l'Espace ami des enfants (EAE), mise en place pour soutenir les enfants affectés par la crise soudanaise.

Crédit photo: Croix-Rouge du Tchad

Contexte

Depuis avril 2023, l'Est du Tchad fait face à un afflux massif de réfugiés et retournés fuyant le conflit armé au Soudan. Plus d'un million de personnes ont trouvé refuge dans la région du Ouaddaï, déjà fragilisée par les effets du changement climatique, la pauvreté structurelle, et l'accès limité aux services de base tels que l'eau, la santé, l'éducation et le logement. Les enfants, premières victimes de cette crise, sont confrontés à des risques accrus : séparation familiale, exposition aux violences, déscolarisation, exploitation, négligence et détresse psychosociale.

Dans ce contexte, la Croix-Rouge du Tchad, avec le soutien de l'UNICEF et l'implication des autorités locales, a mis en place en 2023 un programme de protection intégrée dans huit camps et sites de transit : Ambelia, Arkoum 1 et 2, Farchana, Koufroune, Midjilkilta, Mitché, Tongori, ainsi qu'Adré et Assoungha. L'intervention vise à protéger les enfants touchés par la crise soudanaise, à restaurer les liens familiaux, à offrir un accompagnement psychosocial adapté et à renforcer l'accès à l'éducation.

Les Espaces Amis des Enfants (EAE) sont au cœur de ce dispositif. Selon les contextes, ils prennent la forme de tentes, de structures semi-durables ou fixes, et sont parfois déployés de manière mobile pour atteindre les zones éloignées. Ces espaces constituent des lieux sûrs, inclusifs, participatifs et accessibles, où les enfants peuvent retrouver une certaine stabilité, apprendre, jouer, et bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins. Ils intègrent trois piliers fondamentaux : la protection de l'enfance, le soutien psychosocial (SMSPS) et l'éducation non formelle.

Les EAE sont conçus pour accueillir tous les enfants, sans distinction d'origine, de genre, de statut ou de capacités. Une attention particulière est portée aux enfants en situation de handicap, aux filles, ainsi qu'aux enfants non accompagnés, conformément aux principes de Protection, Genre et Inclusion (PGI). Chaque EAE repose sur une forte implication communautaire, visant à renforcer l'appropriation locale, la participation active et la durabilité des actions mises en œuvre.

Chiffres clés (2023–2024)

Indicateur	Résultat
Enfants bénéficiaires des EAE	Plus de 81 709 enfants (âgés de 0 à 17 ans), répartis en 4 groupes : 0–4, 5–9, 10–14, 15–17
Séances de sensibilisation communautaire	106 séances menées , touchant plus de 70 % des adultes et 80 % des enfants des communautés ciblées
Réunifications familiales (RLF)	749 cas initiés et finalisés
Cas référés à des services spécialisés	418 cas de protection orientés (santé, soutien juridique, prise en charge psychologique)
Familles d'accueil transitoires accompagnées	291 familles d'accueil identifiées et soutenues
Enfants accompagnés en soutien psychosocial individualisé	329 enfants pris en charge
Réinscriptions scolaires facilitées	372 enfants réintégrés dans le système éducatif formel

Protection de l'enfance

Dans un contexte de crise complexe, les mécanismes de protection mis en œuvre dans les EAE permettent d'identifier rapidement les enfants en danger et de leur offrir une prise en charge adaptée, en lien avec les services spécialisés et les communautés locales.

Approche inclusive et non discriminatoire

Les EAE sont conçus comme des espaces inclusifs et non discriminatoires, visant à accueillir tous les enfants, y compris ceux vivant avec un handicap, les filles, ou issus de minorités. Toutefois, des obstacles socioculturels tels que la stigmatisation, les normes de genre ou les barrières linguistiques freinent encore cette inclusion.

Pour y faire face, les équipes misent sur une forte mobilisation communautaire, la valorisation des savoirs et ressources locaux, ainsi que la formation continue du personnel aux approches participatives.

« Ma fille a retrouvé le sourire grâce à ces activités. C'est un vrai soulagement de savoir qu'elle est dans un endroit sûr pendant la journée. »

— **Zara, mère d'une bénéficiaire.**

Sensibilisation communautaire

Pour concrétiser cette approche inclusive sur le terrain, les EAE s'appuient sur des actions de sensibilisation communautaire régulières menées par des animateurs et animatrices culturellement sensibles. Ces activités s'adressent aux enfants, adolescents, parents et leaders communautaires, et abordent des thématiques clés:

- Les droits de l'enfant;
- La prévention des risques de protection;
- L'importance de l'éducation, y compris pour la petite enfance;
- La cohabitation pacifique;
- La prévention des violences basées sur le genre (VBG).

106 séances de sensibilisation ont été organisées entre janvier 2023 et juin 2025, à une fréquence hebdomadaire ou bimensuelle selon les zones. Elles ont touché plus de 70% des adultes et 80% des enfants des communautés ciblées.

Ces séances ont permis une augmentation significative des signalements, une meilleure inclusion des enfants vulnérables et des évolutions de comportements observables. En particulier, elles ont renforcé les capacités des communautés à reconnaître les signes de détresse ou de maltraitance chez les enfants.

Plusieurs cas d'exploitation dans les travaux agricoles ont ainsi été identifiés à la suite de ces activités de sensibilisation, les participants ayant appris à repérer des indicateurs préoccupants tels que des absences prolongées, une fatigue extrême, des blessures physiques, un accès limité à la nourriture ou aux soins, ou des témoignages d'enfants évoquant des tâches inadaptées à leur âge.

Ces alertes ont permis aux équipes des EAE d'intervenir, de sécuriser l'environnement des enfants concernés, de mettre en œuvre une prise en charge psychosociale adaptée et de faciliter leur réunification familiale et leur retour à l'éducation.

Témoignage: Le parcours de Madani*

Madani, une fille de 12 ans originaire d'un village voisin de l'EAE de Farchana, avait été confiée à un oncle éloigné par ses parents vivant dans une situation de grande précarité, dans l'espoir qu'elle puisse bénéficier de meilleures conditions de vie. En réalité, Madani a été contrainte de travailler quotidiennement dans les champs, sous des conditions difficiles, avec un accès restreint à la nourriture et aucun temps de repos ou de loisirs. Son absence prolongée et son état de fatigue ont alerté ses camarades fréquentant l'EAE, qui ont partagé leurs inquiétudes avec un animateur ou animatrice de la Croix-Rouge du Tchad.

Face à ce signalement, une intervention a été menée rapidement. Un référent protection, accompagné d'un leader communautaire, s'est rendu au domicile de l'oncle pour discuter de la situation et rappeler les droits fondamentaux de l'enfant. Madani a ensuite été accueillie dans l'EAE, où elle a bénéficié d'un accompagnement psychosocial régulier et a progressivement repris confiance. Des activités ludiques et éducatives ont contribué à son rétablissement émotionnel. Parallèlement, des démarches ont été entreprises pour rétablir le contact avec ses parents, ce qui a permis une réunification familiale. Madani a depuis été inscrite dans une école informelle, avec pour objectif une intégration dans le système scolaire formel à moyen terme. Ce cas illustre l'efficacité des mécanismes de protection mis en place et l'impact concret d'une réponse communautaire coordonnée.

l'EAE, où elle a bénéficié d'un accompagnement psychosocial régulier et a progressivement repris confiance. Des activités ludiques et éducatives ont contribué à son rétablissement émotionnel. Parallèlement, des démarches ont été entreprises pour rétablir le contact avec ses parents, ce qui a permis une réunification familiale. Madani a depuis été inscrite dans une école informelle, avec pour objectif une intégration dans le système scolaire formel à moyen terme. Ce cas illustre l'efficacité des mécanismes de protection mis en place et l'impact concret d'une réponse communautaire coordonnée.

*Nom réel non utilisé

Des équipes professionnelles, diversifiées et engagées

Chaque EAE est encadré par une équipe mixte composée de trois à quatre animateurs et animatrices. Ces équipes sont formées de manière approfondie à l'approche Protection, Genre et Inclusion (PGI), à la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEAH), ainsi qu'aux normes de sécurité et d'éthique humanitaire. L'intégration de codes de conduite clairs constitue un socle essentiel : ceux-ci précisent les comportements prohibés (abus, discriminations), les responsabilités du personnel, ainsi que les mécanismes de signalement disponibles pour garantir un environnement sûr.

En complément, les référents protection, les animateurs et animatrices, ainsi que les acteurs communautaires bénéficient de formations continues portant sur la confidentialité, la gestion des

informations sensibles, et les premiers secours psychologiques afin d'assurer un accompagnement bienveillant et adapté à chaque enfant.

« Nous avons été formés à reconnaître les signes de détresse psychologique et à orienter les enfants vers des services adaptés. Ce rôle me rend fier et me donne le sentiment d'être utile à ma communauté. »

— Mahamat, animateur, EAE de Adré.

Identification et accompagnement des enfants vulnérables

Grâce à la vigilance des équipes et aux signalements communautaires, les enfants en situation de vulnérabilité sont activement identifiés et orientés vers des dispositifs adaptés selon leurs besoins. Entre janvier 2023 et juin 2025, au moins 539 enfants non accompagnés ou séparés ont été identifiés.

Les violences rapportées incluent principalement la négligence, les violences basées sur le genre (VBG) telles que l'exploitation sexuelle et les mariages précoces (touchant principalement les filles), les violences physiques (châtiments corporels à la maison ou à l'école, agressions), les abus émotionnels, et l'exploitation économique.

Mécanismes de référencement

Le personnel est formé pour écouter, sécuriser et orienter les enfants vers les acteurs compétents.

« Nous avons appris à mieux écouter les enfants. Parfois, un simple dessin en dit long. Grâce à la formation, je sais maintenant comment orienter les cas sensibles. »

— Monsieur Abdoulaye, animateur formé en PSEAH

Malgré des défis importants — notamment le manque de services spécialisés (santé mentale, accompagnement juridique, hébergement d'urgence), les distances géographiques, les problèmes de transport, la pénurie de personnel qualifié, les barrières linguistiques et socioculturelles, ainsi que des moyens financiers limités —, les EAE ont su développer des mécanismes clairs de repérage et de référencement. Des fiches de suivi, un protocole de gestion des cas et une solide coordination avec les services sociaux ou les partenaires spécialisés, assurent un accompagnement individualisé.

Entre janvier 2023 et juin 2025, 418 cas de protection ont été référés à des services spécialisés pour des soins médicaux, un soutien juridique, une prise en charge psychologique plus approfondie, ou un placement adapté. Des espaces sécurisés sont aménagés pour les enfants non accompagnés, avec du personnel dédié assurant leur suivi personnalisé.

En moyenne, un délai de 5 à 10 jours est observé entre la divulgation d'un cas et une prise en charge effective. Mais le délai varie considérablement selon la nature et l'urgence du cas, ainsi que les capacités locales. Pour les cas urgents (violences physiques graves, VBG), un délai de 24 à 72 heures est recherché pour une première prise en charge (médicale, sécuritaire). Et pour les cas moins urgents ou nécessitant une évaluation plus approfondie, le délai peut s'étendre à 1 à 2 semaines pour la mise en place d'un plan de prise en charge complet (soutien psychosocial régulier, démarches de réunification, etc.).

Réunification familiale et familles d'accueil transitoires (FAT)

Selon la situation de l'enfant, différents parcours de prise en charge peuvent être envisagés, allant de la réunification familiale à un placement temporaire dans une famille d'accueil transitoire (FAT).

Lorsque cela est possible et dans l'intérêt supérieur de l'enfant, une réunification avec la famille biologique est privilégiée. Entre janvier 2023 et juin 2025, 749 cas de réunification familiale ont été initiés et finalisés, témoignant de l'efficacité des mécanismes de protection et des efforts de sensibilisation communautaire.

« Lorsqu'on a été séparé de notre fille, ils ont travaillé sans relâche pour la retrouver et nous réunir. »

– Fatima, mère d'un enfant réunifié

Dans les situations où la réunification immédiate n'est pas envisageable, l'enfant peut être temporairement placé dans une famille d'accueil transitoire (FAT). Depuis janvier 2023, 291 FAT ont ainsi été identifiées et appuyées. Ces placements sont réalisés en coordination avec les autorités locales et les services sociaux, et une évaluation préalable permet de s'assurer que la famille d'accueil est apte à offrir un environnement sûr et bienveillant.

Une fois le placement effectué, un appui multiforme est mis en œuvre :

- Kit de démarrage : comprenant des vêtements, produits d'hygiène, aliments pour l'enfant, ainsi que matelas, moustiquaire et ustensiles pour la famille.
- Soutien financier et en nature : transferts monétaires, kits WASH, AME (articles ménagers essentiels) et vivres.
- Formations : sur la protection de l'enfance, les besoins spécifiques des enfants vulnérables (notamment traumatisés, non accompagnés, en situation de handicap), la gestion du stress, les droits de l'enfant et le rôle des FAT.
- Appui psychosocial : individuel et collectif, pour l'enfant comme pour la famille.
- Accès aux services : accompagnement pour garantir l'accès à la santé, à l'éducation et à d'autres services essentiels.
- Activités génératrices de revenus (AGR) : pour améliorer l'autonomie économique des FAT, notamment par le développement de petits commerces (vente de céréales, savon, huile).

Un suivi spécifique est mis en place via des visites régulières et des entretiens, afin d'assurer le bien-être de l'enfant, évaluer les conditions d'accueil et soutenir durablement la famille. Les enfants concernés sont principalement des enfants non accompagnés, des filles, des enfants en situation de handicap (physiques, sensoriels, intellectuels) et des enfants déscolarisés.

Santé Mentale et Soutien Psychosocial (SMSPS)

Le soutien psychosocial est au cœur des interventions des EAE.

Activités quotidiennes et effets thérapeutiques

Des activités quotidiennes — telles que le jeu libre, les contes, la danse, la peinture, le théâtre ou le sport — permettent de recréer un sentiment de sécurité, de normalité et d'expression émotionnelle. Les activités les plus populaires sont celles qui offrent un exutoire aux émotions et favorisent les interactions sociales. En moyenne, les EAE organisent entre 3 et 5 séances psychosociales structurées par semaine pour chaque groupe d'enfants. Cela peut inclure des cercles de parole, des ateliers thématiques ou des sessions de soutien en petit groupe.

Accompagnement individualisé et orientation spécialisée

Les enfants présentant des symptômes de stress post-traumatique, de retrait ou d'isolement bénéficient d'un accompagnement individualisé ou en petits groupes, parfois avec l'appui d'un psychologue de proximité. À ce jour, 329 enfants ont reçu un accompagnement psychosocial individualisé.

Rôle central des animateurs et animatrices

Les animateurs et animatrices, formés à la détection de la détresse psychologique, à l'écoute active, aux premiers secours psychologiques et à la confidentialité, jouent un rôle clé. Ils assurent une présence attentive et un soutien émotionnel constant. Il existe un lien étroit avec les services spécialisés de santé mentale (via l'appui de psychologues de proximité) et de gestion des cas (gestionnaires de cas, services sociaux), garantissant une orientation rapide et appropriée des enfants affectés. Un mécanisme de supervision est également mis en place pour leur permettre de bénéficier d'un accompagnement régulier.

Implication des familles et FAT

Les familles et FAT sont également impliquées : elles bénéficient de sessions mensuelles ou bimensuelles de sensibilisation et de soutien, axées sur l'écoute active, la gestion du stress familial, et la création d'un environnement propice à la résilience. Des conseils pratiques leur sont transmis sur la création d'un espace sécurisant pour l'expression émotionnelle, la validation des sentiments de l'enfant, l'établissement de routines stables et l'utilisation d'outils pour promouvoir le bien-être au sein du foyer.

Prise en charge en cas de divulgation

En cas de divulgation de violence, les équipes suivent un protocole clair:

- reconnaître la situation et accueillir les émotions de l'enfant
- le rassurer et garantir sa sécurité immédiate
- documenter documenter les faits de manière claire
- orienter rapidement le cas vers les services compétents.

Résultats observés

Après l'intégration aux EAE, on constate une amélioration notable de l'expression émotionnelle des enfants, une réduction de l'anxiété, une capacité accrue à interagir positivement avec les autres, et un retour progressif à des comportements ludiques. Ils retrouvent un sentiment de sécurité et d'appartenance.

« Dans le cadre du soutien psychosocial offert par les Espaces amis des enfants (EAE), il est essentiel de comprendre que la guérison émotionnelle des enfants passe par la possibilité de s'exprimer et d'être écoutés. Une blessure ne guérira pas tant que les faits n'aurent pas été mis en mots et portés à la connaissance d'un témoin. »

— **Mariam, responsable du bien-être des enfants au sein du programme EAE à Farchana**

« À leur arrivée sur le site, de nombreux enfants exprimaient leurs traumatismes à travers des dessins d'armes, de tanks et de scènes de guerre. Peu à peu, grâce à l'appui psychologique et aux activités récréatives, ces images sombres font place à des sourires et à des dessins colorés de fleurs ou de portraits de leurs camarades. Les Espaces amis des enfants les aident à surmonter leurs traumatismes. On le voit, on le ressent : ici, ils prennent un réel plaisir à se retrouver et à s'amuser. »

— **Idriss Djédé, volontaire de la Croix-Rouge du Tchad, Assoungha**

Éducation et apprentissages informels

Obstacles à la scolarisation

Les principaux obstacles à l'accès à l'école formelle incluent le manque d'infrastructures scolaires dans certaines zones, la pauvreté des familles, la discrimination fondée sur le genre ou le handicap, ainsi que l'absence de documents administratifs. Pour y remédier, la Croix-Rouge du Tchad (CRT) facilite l'obtention d'actes de naissance, met en place des écoles informelles, et mène des actions de sensibilisation auprès des familles sur l'importance de l'éducation.

Soutien à la scolarisation formelle

Le programme soutient activement le passage vers les structures scolaires formelles. À ce jour, 372 réinscriptions scolaires ont été facilitées. Les animateurs et animatrices jouent un rôle clé dans l'accompagnement des enfants et des familles pour surmonter les obstacles à la scolarisation. Cet appui comprend l'accompagnement administratif (notamment pour l'obtention d'actes de naissance), la médiation avec les écoles, et, dans certains cas, la fourniture de kits scolaires pour aider les enfants à intégrer ou réintégrer le système éducatif.

Ce soutien a permis à de nombreux enfants de franchir une étape décisive dans leur parcours éducatif, en réduisant les freins liés aux démarches et aux coûts initiaux.

Un dispositif transitoire pour garantir le droit à l'éducation

Les Espaces Amis des Enfants (EAE) offrent une éducation de transition, conçue pour maintenir ou restaurer l'habitude d'apprendre chez les enfants affectés par la crise, dans l'attente de solutions plus durables. Ces espaces jouent un rôle fondamental pour garantir la continuité éducative dans des contextes où l'accès à l'école formelle est compromis.

Offre éducative

Des modules adaptés sont dispensés en alphabétisation, calcul et expression orale, avec la mise à disposition de kits pédagogiques simples, parfois complétés par du matériel éducatif ludique. L'apprentissage de l'anglais est également encouragé, en particulier pour les enfants réfugiés, comme levier d'inclusion et de continuité éducative. L'enseignement est assuré par des enseignants formés, avec des supports pédagogiques spécifiques, et apprécié tant par les enfants que par leurs familles.

Un grand nombre d'enfants participent régulièrement aux activités éducatives proposées dans les EAE. Bien qu'une statistique précise ne soit pas disponible, une part significative des plus de 81 709 enfants ayant bénéficié des EAE ont pris part aux modules éducatifs. En moyenne, plusieurs centaines d'enfants participent chaque mois à ces sessions.

“Les Espaces amis des enfants sont des endroits où les enfants réfugiés et ceux du village peuvent jouer, apprendre et faire du sport. On peut aussi parler de ce qu'on ressent. Ça nous aide à nous sentir heureux et en sécurité. Moi, par exemple, j'adore dessiner des fleurs, parce que c'est ce que j'aime.”

— **Enfant 12 ans, réfugiée soudanaise à l'EAE de Farchana.**

Les jardins d'enfants, une porte vers l'apprentissage précoce

Dans plusieurs Espaces Amis des Enfants (EAE), des jardins d'enfants informels ont été mis en place afin d'offrir un premier accès à l'éducation pour les tout-petits, notamment les enfants réfugiés n'ayant jamais été scolarisés. Ces espaces ludiques et éducatifs, destinés principalement aux enfants âgés de 3 à 6 ans, permettent aux enfants de s'initier à la lecture, à l'écriture et au calcul dans un environnement sécurisant. Encadrés par des animateurs et animatrices formés, ils jouent un rôle essentiel dans la stimulation cognitive, la socialisation et la préparation à une éventuelle intégration scolaire formelle. En moyenne, plusieurs centaines d'enfants bénéficient de ces jardins d'enfants chaque mois, selon la capacité des sites.

Ils constituent ainsi un levier essentiel pour garantir le droit à l'éducation dès le plus jeune âge et favoriser la réussite scolaire future.

Participation des enfants et ancrage communautaire

Ancrage communautaire et mobilisation locale

Le programme s'appuie fortement sur les principes de CEA (Community Engagement and Accountability) pour garantir la participation active des communautés. Des mécanismes de retour d'information, tels que les boîtes à suggestions et les séances communautaires, permettent aux membres de la communauté, y compris les enfants, d'exprimer leurs avis et suggestions. Ces outils facilitent l'adaptation continue des activités aux besoins locaux.

Des comités communautaires de protection, composés de parents, chefs communautaires, volontaires et adolescents, sont également actifs sur chaque site. Ils servent de relais entre les communautés et les équipes des EAE, participant à la prévention des risques, à la sensibilisation aux droits de l'enfant et à la promotion de la scolarisation et de l'inclusion.

Participation active des enfants

La participation des enfants dans les Espaces Amis des Enfants (EAE) constitue un pilier fondamental de leur fonctionnement. Elle ne se limite pas à une consultation symbolique, mais implique une réelle responsabilisation des enfants et une valorisation de leurs idées, leur permettant d'exercer leur droit à la parole, de renforcer leur autonomie et de contribuer activement à la vie communautaire.

Dès leur arrivée dans les EAE, les enfants sont invités à exprimer leurs préférences à travers des entretiens individuels et des cercles de parole hebdomadaires. Cette écoute permet d'adapter les activités à leurs centres d'intérêt et à leurs besoins émotionnels. Ils participent activement à la co-construction des jeux, au choix des thématiques artistiques ou sportives, ainsi qu'à l'évaluation continue des activités proposées. Des comités d'enfants sont mis en place dans certains sites pour renforcer leur implication, avec des enfants formés à leurs droits, à la communication non violente et à la solidarité.

Dans l'ensemble des sites, les enfants assument également des responsabilités concrètes dans la gestion quotidienne des espaces : préparation des nattes, organisation des coins de jeux, gestion des tours pour les jeux collectifs, et sensibilisation à la bonne utilisation du matériel. Ils accueillent les nouveaux arrivants et

veillent à l'inclusivité des activités. Ces responsabilités leur permettent de développer un sentiment d'utilité et de sécurité, tout en renforçant la solidarité et le respect mutuel.

Au sein de l'EAE de Koufroune, enfant 11 ans, illustre parfaitement cette dynamique. Isolée à son arrivée, elle a progressivement pris confiance grâce à l'encouragement de l'équipe. D'abord chargée d'aider au rangement des livres, elle a ensuite commencé à assister les plus jeunes dans les activités de dessin. Aujourd'hui, elle joue un rôle de référente : elle accueille les nouveaux enfants, leur montre les différents espaces, et veille à ce que tout soit bien rangé à la fin de la journée. Amina déclare :

“Maintenant, c'est moi qui montre aux nouveaux où sont les jeux, et je m'assure qu'on range tout bien à la fin de la journée. Ça me fait plaisir d'aider, et je me sens utile. L'EAE, c'est un peu comme ma deuxième maison, et on en prend soin tous ensemble.”

Cette implication quotidienne témoigne de l'impact concret de la participation des enfants sur leur bien-être, leur développement psychosocial et leur rôle dans la construction d'un espace collectif bienveillant.

À l'EAE de Farchana, un cercle de parole a permis à Kaltouma, un enfant de 8 ans, de proposer une modification des règles d'organisation des activités. En suggérant que les séances de peinture puissent se tenir à l'extérieur, elle a permis à tous les enfants de bénéficier d'un nouvel espace créatif en plein air — une décision validée et intégrée dans le fonctionnement régulier de l'EAE, montrant que les idées des enfants peuvent effectivement transformer leur environnement.

Les adolescent·e·s ne sont pas en reste: des groupes d'expression non mixtes sont spécifiquement organisés pour leur permettre de partager leurs préoccupations, de discuter de thématiques comme la santé, les relations sociales ou les aspirations personnelles. Ces espaces de parole favorisent leur autonomisation et leur implication dans la prise de décision, tout en aidant à identifier et à traiter les enjeux spécifiques à cette tranche d'âge souvent négligée.

Activités communautaires intergénérationnelles

Des événements culturels et des journées récréatives sont régulièrement organisés pour renforcer la cohésion sociale et valoriser les talents locaux. Ces initiatives favorisent les échanges intergénérationnels et renforcent le sentiment d'appartenance communautaire.

« Comme à l'accoutumée, plusieurs activités culturelles sont réalisées. L'objectif est d'identifier, d'encadrer et de promouvoir le talent des enfants. »

— Mahamat Saboune, chargé de protection de l'enfance, CRT

Un chef communautaire, Mitché, témoigne par exemple: “L'espace ami est devenu un pilier de notre quartier. Les enfants y sont protégés, et les parents s'impliquent davantage. C'est un changement positif pour tout le village.” Grâce à ces activités, les communautés sont progressivement mobilisées autour des valeurs de respect, d'inclusion et de bienveillance envers les enfants.

Succès

- Forte adhésion communautaire, incluant réfugiés, retournés, déplacés et populations hôtes, avec une participation active aux activités de protection dans les EAE.
- Mise en place efficace de comités communautaires, incluant des leaders, volontaires et adolescents, jouant un rôle central de relais pour la prévention, la sensibilisation, l'identification et l'accompagnement des cas

- Fonctionnement du Groupe de Travail pour la Protection de l'Enfance (GTPE), facilitant la coordination entre les acteurs (ONG, autorités, partenaires) à l'échelle locale.
- Collaboration renforcée entre ONG locales, autorités étatiques (notamment le ministère de l'Action sociale) et acteurs humanitaires, créant des synergies dans l'offre de services.
- Mise en œuvre rigoureuse d'une politique de protection de l'enfance par la CRT, conforme aux standards FICR, incluant la tolérance zéro envers les violences et des formations obligatoires pour tout personnel impliqué.
- Climat de confiance consolidé, grâce à la posture respectueuse et bienveillante des équipes CRT vis-à-vis des enfants et des communautés.

Défis et Difficultés

- Charge de travail importante et centralisation des demandes, la CRT étant perçue comme acteur principal de la protection de l'enfance, entraînant une surcharge et un risque d'épuisement du personnel.
- Rotation fréquente du personnel, particulièrement des animatrices, affectant la continuité des relations de confiance avec les enfants et la qualité des activités.
- Manques structurels au sein des EAE (ex. absence de points d'eau, latrines insuffisantes), réduisant les conditions de sécurité, d'hygiène et d'accueil.
- Insuffisance de matériel récréatif et éducatif, limitant les possibilités d'activités diversifiées et créatives.
- Manque de coordination intersectorielle, entravant la mise en place de réponses multisectorielles intégrées (ex. santé, éducation, protection).
- Approche sectorielle cloisonnée : difficultés des acteurs à dépasser leurs mandats pour adopter une réponse holistique.

Leçons apprises

- 1-** L'inclusion renforce la protection: adapter les activités aux besoins spécifiques des enfants marginalisés (handicap, genre, isolement) permet une participation plus équitable et réduit les stigmatisations.
- 2-** La mobilisation communautaire est une clé de durabilité, favorisant la détection précoce, la prévention des abus, et la résolution de cas à l'échelle locale.
- 3-** L'adaptation contextuelle des activités (selon les réalités culturelles, sécuritaires et environnementales) est essentielle à leur acceptabilité et à leur efficacité.
- 4-** Investir dans les ressources humaines locales, notamment au niveau provincial, permet de limiter les effets de la rotation du personnel et de renforcer les capacités d'intervention.
- 5-** La flexibilité des formats (ex. EAE mobiles, diversité des modules) permet de maintenir la couverture dans des contextes instables et d'atteindre des enfants isolés ou déplacés.
- 6-** Créer des ponts entre secteurs (ex. protection – éducation – santé mentale) est indispensable pour répondre aux besoins complexes et interconnectés des enfants affectés par les crises.